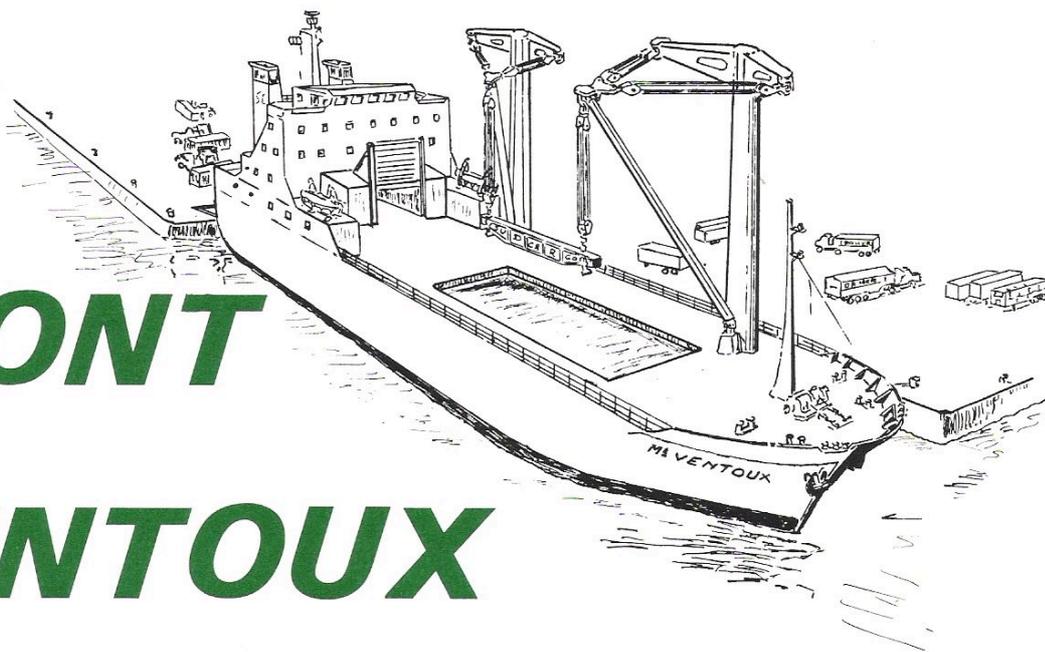


LE MONT VENTOUX



Nous vous présentons le navire roulier, transporteur de colis lourds que nous avons commandé en association avec la CGM, DAHER et SUDCARGOS.

Ce navire de 4.500 T dans lequel la SNC possèdera 30 % de propriété est en construction aux Ateliers et Chantiers du Havre. Il devrait nous être livré fin 1980.

Il sera armé par la SNC qui en assumera également la gérance technique.

Il s'agit là d'un navire prototype dont il n'existe pas, à notre connaissance, l'équivalent en Europe, si ce n'est dans le monde.

Cargo roulier transport de charges lourdes.

En construction aux Ateliers & Chantiers du Havre.

Mise sur cale : 30 Octobre 1979

Lancement vers fin Mars 1980

Livraison vers fin Décembre 1980.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Classification BV  1. 3/3 E. Haute mer, cargo roulier
AUT Glace III

Longueur hors tout	109,90 m
Longueur entre perpendiculaires	102,00 m
Largeur hors membres	19,40 m
Creux au pont supérieur	12,95 m
Creux au pont principal	6,29 m
Tirant d'eau en charge	5,75 m
Port en lourd	4.400 T

Rayon d'action à 14,6 nœuds, environ 8000 milles.

Puissance : 2 x 2600 = 5.200 CV.

CAPACITÉS

Longueur de roulage : environ 980 m par bandes de 3 mètres.

Colis lourds de 280/310 T. au moyen de bigues jumelées.

Conteneurs : 100 conteneurs de 20' accessibles par les bigues
et 40 conteneurs chargés par moyens de terre.

Total : 140 conteneurs de 20'

Possibilité de 12 conteneurs frigorifiques.

Cardeck permettant un chargement de 45 voitures environ.

PARTICULARITÉS

Entrepont garage (pont principal)

Sur 24 mètres environ, à partir de l'arrière, possibilité d'embarquement chariot millepattes (genre remorque Nicolas) avec une série d'essieux écartés de 1,55 m. à 40 T/essieu et une largeur de 6 mètres. Clair en largeur 7,5 m. et en hauteur 8 m.

Ce pont peut également supporter des chariots à fourches de 55 T. de poids en charge.

Clair en hauteur sur la partie courante 6,03 m.
Clair en hauteur sous cardeck abaissé 4,00 m
Clair sortie élévateur pont supérieur 4,50 m.

La cale a un clair en hauteur de 4 mètres pouvant ainsi recevoir les semi-remorques.

MANUTENTION HORIZONTALE

Une porte rampe arrière avec débâtement de plus ou moins 10° par rapport à la ligne de quille.

Clair en largeur : 7,50 m.

Longueur : 11,60 m, y compris les avant-becs.

Cette porte peut supporter une charge globale de 200 T.

Le ballastage permet de desservir un quai horizontal à 2 m. au-dessus du niveau de l'eau.

La liaison pont principal/pont supérieur est assurée par un élévateur de 40 T. à attaque directe par vérin télescopique.

Dimensions : 18 m x 3,50

Vitesse : 5 m/mn.

La cale est desservie à partir du pont principal par un élévateur à ciseaux de 30 T.

Dimensions : 15,50 x 3,20

Vitesse : 5 m/mn.

La correction de gîte et assiette peut se faire depuis le bureau pont près de la porte arrière.

MANUTENTION VERTICALE

Deux mâts supportant chacun 1 bigue de :

- 140 T avec apiquage à 25°

- 155 T avec apiquage à 35°

Ces bigues sont jumelables pour lever des charges de 280/310 T.

Possibilité d'embarquer un colis lourd sur le pont supérieur avec un autre déjà placé dans l'entrepont.

Un panneau au pont supérieur avec clair de 34 m x 10 m donne accès à l'entrepont.

La correction de gîte peut se faire au moyen des ballasts latéraux par des vannes télécommandées depuis la timonerie.

PROPULSION

Deux moteurs principaux SEMT Pielstick type 8 PA 6 L 280 non réversibles, d'une puissance de 2600 CV chacun à 950 T/m fonctionnant au IFO 180.

Un réducteur Messian 950 t/m - 200 t/m.

Une seule ligne d'arbre LIPS entraînant une hélice à pales orientables réversibles.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Un alternateur attelé Leroy-Somer de 500 KVA - 380 V - 50 Hz.

Deux groupes électrogènes comportant un Diesel Poyaud de 420 CV à 1500 t/m, entraînant un alternateur de 350 KVA

AUXILIAIRES COQUE

A l'avant : 2 combinés guindeaux treuils d'amarrage à tension contrôlée.

A l'arrière : 2 treuils d'amarrage à tension contrôlée.

Appareil à gouverner hydraulique pouvant aller jusqu'à 40° en manœuvre.

Un propulseur d'étrave de 400 CV entraîné par un moteur électrique à trois crans de vitesse dans chaque sens, alimenté par l'alternateur attelé.

